



### **Le gouvernement a annulé les subventions aux députés pour les micro-projets.**

Dans le cadre du vote de la Loi des Finances 2023, l'Assemblée nationale a procédé à la suppression de la ligne des micro-projets des députés.

Une ligne qui était supportée par le budget du Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire. Chaque année les députés bénéficiaient de 8 millions Fcfa. Soit 40 millions Fcfa sur 5 ans.